



# 6<sup>e</sup> Rencontres Bourgogne Faune Sauvage

## « Espèces gibier »

*Etat des lieux, études, gestion et protection*

**27 & 28 novembre 2009**

**Espace Saint-Brisson (58)**  
**Parc naturel régional du Morvan**

**Vendredi 27 novembre 2009**

*8h30 - 9h30. Accueil des participants*

*9h30 - 10h15. Ouverture des rencontres par*

*Christian GUYOT - Vice-Président du Parc naturel régional du Morvan,*

*Henri GAUTHERIN - Vice-Président de la Société d'histoire naturelle d'Autun,*

*Yves LAPLACETTE - Délégué régional de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage,*

*Olivier LECAS - Président de la Fédération régionale des chasseurs de Bourgogne,*

*Hugues DOLLAT - Directeur de la Direction régionale de l'environnement de Bourgogne*

---

### **Avant-propos**

---

**10h15-10h45. Chasse et protection de la nature** par Bernard FROCHOT - Société des Sciences Naturelles de Bourgogne

Mots-clés : chasse, espèces gibier, pratiques agricoles, dégradation des habitats.

La Perdrix grise fut de tous temps l'oiseau gibier roi, traqué partout dans nos campagnes par des chasseurs jadis très nombreux et peu soucieux de limites. Leurs prélèvements, réalisés sans aménagements cynégétiques ni repeuplement, n'ont pas empêché cet oiseau de maintenir partout des populations florissantes jusqu'au milieu du 20<sup>e</sup> siècle. Et il a suffi de quelques décennies d'agriculture « industrielle » pour amener l'espèce à des niveaux proches de l'extinction dans la plupart des zones rurales. Cet exemple montre que les prélèvements cynégétiques peuvent être absorbés par la dynamique démographique des populations quand le milieu est productif et que l'altération de l'habitat est au contraire totalement rédhitive pour bien des populations animales.

L'érosion actuelle de la biodiversité est due principalement à la dégradation des écosystèmes. Dans notre pays, les « espèces gibier » ne sont plus, dans leur majorité, menacées par l'exercice de la chasse, qui a largement pris conscience de ses responsabilités et de ses limites. Elles le sont par contre, et très dangereusement, par les changements de pratiques agricoles, l'artificialisation et la fragmentation des milieux, les pollutions de toutes natures...

Il apparaît de plus en plus clairement que chasseurs et protecteurs de la nature ont le même intérêt objectif : le maintien d'habitats de qualité, permettant le développement d'une riche biodiversité dans un cadre aussi naturel que possible. Sans exclusion des désaccords ponctuels, l'union de leurs forces apporterait au combat pour la nature une plus grande efficacité.

*10h45-11h00. Pause-café*

**11h00-11h30. Statut juridique des espèces gibier** par Me François-Xavier LABBÉ, avocat de la Fédération départementale des chasseurs de Côte-d'Or

**11h30-12h00. Les Orientations régionales de gestion et de conservation de la faune sauvage et de ses habitats** par Philippe PAGNIEZ - Direction régionale de l'environnement de Bourgogne

**12h00-12h30. Les Schémas départementaux de gestion cynégétique en Bourgogne : les chasseurs au cœur de l'action** par Peggy GAULTIER - Fédération départementale des chasseurs de la Saône-et-Loire

Mots-clés : schéma départemental de gestion cynégétique, fédération départementale des chasseurs, faune sauvage, habitats, orientations.

Depuis des années, de nombreuses actions favorables à la chasse, au gibier et aux habitats ont été entreprises par les chasseurs eux-mêmes, sous l'impulsion et avec l'appui des Fédérations des chasseurs.

Le Schéma Départemental de Gestion Cynégétique (S.D.G.C.) institué par la loi « Chasse » de juillet 2000 est un outil fonctionnel et légal, élaboré et conduit par les Fédérations départementales des chasseurs, qui inscrit la Chasse dans une perspective de gestion durable des espèces et des espaces et contribue également à la politique environnementale dans le département, en partenariat avec les acteurs du monde rural. C'est un projet collectif et d'intérêt général.

Les Fédérations des chasseurs des départements bourguignons comptent 49 000 chasseurs et 6 000 territoires adhérents. Elles répondent à de nombreuses missions et participent notamment à la mise en valeur du patrimoine cynégétique, à la protection et à la gestion de la faune sauvage ainsi que de ses habitats.

Les Fédérations des chasseurs de la Côte-d'Or, de la Nièvre et de la Saône-et-Loire ont élaboré leur SDGC, et celui de l'Yonne est en cours de rédaction. Le SDGC doit répondre à un certain nombre de dispositions définies par les lois successives en matière notamment de gestion des espèces et des habitats de la faune sauvage et de sécurité.

L'élaboration d'un SDGC entraîne un travail important notamment par la réalisation d'un état des lieux, par la mise en place de concertation et de consultation des partenaires et par la définition des orientations. Le SDGC est perçu de diverses façons : document de planification, document d'orientation, document de référence mais aussi document pour répondre à « l'Administration », document qui contraint et qui oblige. Les premières actions issues des orientations concernant la gestion des espèces gibiers illustreront le travail réalisé par les Fédérations.

*12h30-14h00. Déjeuner*

---

## Grand gibier

---

**14h00-14h30. Les ongulés de plaine et de montagne d'après les données du Réseau Ongulés Sauvages. Situation en région Bourgogne** par Christine SAINT-ANDRIEUX & Aurélie BARBOIRON - Office national de la chasse et de la faune sauvage (CNERA Cervidés Sanglier)

Mots-clés : ongulés sauvages, tableaux de chasse, répartition, évolution.

Depuis plus de 30 ans, le réseau « Ongulés sauvages ONCFS/FNC/FDC » centralise les données des tableaux de chasse départementaux de toutes les espèces d'ongulés sauvages de plaine et de montagne présentes en France - à savoir : le cerf, le chevreuil, le sanglier, le daim, le cerf sika, le chamois, l'isard, le mouflon et le bouquetin. Sans exclure des facteurs extérieurs tels que la pression de chasse ou les volontés politiques départementales qui influencent directement les niveaux de prélèvement du grand gibier, on peut toutefois considérer que, sur le moyen et le long terme, les tendances d'évolution de ces tableaux de chasse et l'évolution des populations sont comparables entre elles.

Après une rapide description de la situation nationale, l'exposé passera en revue les tendances d'évolution et la situation actuelle des 4 espèces d'ongulés (cerf, chevreuil, sanglier et daim) présents dans la région Bourgogne.

**14h30-15h00. Le Cerf élaphe en Côte-d'Or** par Michel CHALUMEAU - Fédération départementale des chasseurs de Côte-d'Or

Mots-clés : origine, territoires, développement, dégâts, gestion.

On ne peut parler de grande faune sans tenir compte de l'espace dans lequel elle évolue. Le département de la Côte-d'Or situé dans le grand quart nord est de la France est constitué de grandes plaines agricoles telles la vallée de la Saône et le sud dijonnais. Au nord de Dijon commence le plateau de Langres, on trouve à l'ouest du département l'Auxois-Morvan, paysage de bocage dans les régions d'élevage et de couverture forestière composée de résineux sur la partie Morvan.

Le cerf en Côte-d'Or est une espèce nouvelle et implantée en partie par des introductions. Elle s'est développée et a colonisé de nouveaux territoires depuis les années 60. Ses effectifs ont progressé grâce à la mise en place du plan de chasse d'abord quantitatif en 1978 puis qualitatif dès la création des groupements d'intérêt cynégétiques (GIC) en 1983.

Le développement de populations importantes de tels grands animaux n'est pas sans conséquence sur l'économie locale, bénéfique pour les propriétaires de territoires de chasse ainsi que pour les activités induites, hôtellerie, restauration, armurerie, équipement du chasseur...

Le revers de la médaille dans un département à forte vocation agricole avec une production de colza classée au deuxième rang au plan national est bien entendu l'impact des dégâts de type agricole mais aussi forestiers.

S'il est très agréable du point de vue cynégétique d'avoir de belles populations de grand gibier tant sur le plan quantitatif que qualitatif, il faut savoir être raisonnable et gérer efficacement ces espèces, c'est-à-dire mettre en évidence la qualité sans la lier impérativement à la loi du nombre.

### **15h00-15h30. Gestion de la faune sauvage (Cervidés, Sanglier) en forêt publique**

**en Bourgogne-Champagne-Ardenne** par Vincent GODREAU & Richard BACCHETTA - Office National des Forêts (Direction territoriale Bourgogne-Champagne-Ardenne)

### **15h30-16h00. Suivi de la colonisation naturelle du cerf sur le massif jurassien**

par Patrick LONGCHAMP, Jérôme BOMBOIS, Stéphane LAMBERGER, Patrick PATTHEY, Sébastien SACHOT, Jean Louis BERNEY, Patrick DURAND, Mathieu COMTE, Anthony AUFFRET, Dominique ABT & Sandra PÉROUX - Fédération départementale des chasseurs du Jura, Office National des Forêts, Centre Régional de la Propriété Forestière, Conservation de la faune du canton de Vaud, Programme Wildman de l'Office fédéral de l'Environnement

Mots-clés : anticiper, suivre, population, forêt, gestion.

Ce projet rassemble 21 partenaires au sein d'un comité de pilotage franco-suisse qui se réunit chaque année. Le périmètre d'étude regroupe une partie des quatre départements français (Ain, Doubs, Jura, Haute Savoie) et des sept cantons suisses (Bâle Campagne, Berne, Genève, Jura, Neuchâtel, Soleure et Vaud) pour une superficie forestière de 340 000 ha.

Les objectifs sont :

- d'anticiper les difficultés générées par la présence du cerf dans les forêts jurassiennes et prévenir les conflits entre les principaux acteurs,
- suivre et maîtriser les populations de cerf dans la chaîne du Jura, grâce à des outils communs,
- mettre en place des politiques de gestion probablement différenciées, mais définies et coordonnées de l'espèce,
- créer une plate-forme de collaboration franco-suisse entre gestionnaires de la faune et forestiers à l'échelle de la chaîne du Jura.

La première étape a permis de réaliser un état des lieux des données disponibles dans chaque structure, la seconde étape la mise en place d'un observatoire. Pour ce dernier point plusieurs outils ont été définis en communs :

- Suivi des populations de cerfs : indice de présence (450 fiches), comptages aux phares (20 circuits), plan de tirs (178 individus),
- Suivi de la relation population-milieu : indice de condition (cerf prélevé à la chasse), suivi sanitaire,
- Suivi du milieu : flore (802 placettes) et dégâts agricoles (indemnisation).

Ces outils sont utilisés annuellement par les organismes cynégétiques, forestiers de chaque entité administrative. Toutes les données recueillies sont synthétisées et présentées par population. Elles permettent de mieux connaître la colonisation du cerf et contribuent à la définition des politiques de gestions.

### *16h00-16h15. Pause*

### **16h15-16h45. La gestion du sanglier dans l'Yonne** par Jean-Claude FERLET - Fédération départementale des chasseurs de l'Yonne

Mots-clés : Sanglier, gestion, plan de chasse, concertation, aménagements.

Au début des années 80, les populations de petit gibier de plaine ont connu une forte diminution dans l'Yonne. Pour permettre à ses chasseurs de continuer à pratiquer leur loisir, la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne. a souhaité dynamiser la chasse du grand gibier.

Elle a ainsi incité les chasseurs à se structurer en Groupements d'Intérêt Cynégétique pour gérer le sanglier dont les populations étaient faibles à très faibles, eu égard à la surface boisée du département.

Après avoir mis en œuvre différents systèmes de gestion visant à développer les populations, elle a instauré le plan de chasse légal en 1996/1997 sur 3 zones de gestion, puis sur la totalité du département lors de la saison de chasse 2002/2003.

Cet outil dont le maître mot est « la concertation » entre tous les acteurs, a pour double objectif : la gestion des populations de sanglier en respect avec l'équilibre agro-sylvo-cynégétique et le financement des dommages agricoles.

Exception faite de la saison « particulière » 2008/2009, le plan de chasse a donné entière satisfaction à tous les interlocuteurs. Cependant avec le recul de ces 13 années, il est constaté que l'abondance est toujours plus complexe à gérer que la pénurie et que le facteur « humain » reste souvent l'élément qui détermine ou non la réussite de ce mode de gestion.

### **16h45-17h15. Chevreuil et production de sapin de Noël** par Vincent HOUIS - Association Française du Sapin de Noël Naturel

Mots-clés : chevreuil, sapins de Noël, dégâts de gibier, protection des cultures.

Le Morvan est la première région française en terme de production de sapins de Noël. Culture à forte valeur ajoutée, elle doit faire face à un certain nombre de ravageurs. Le chevreuil y figure en bonne place. Les dégâts sont de deux ordres, abrutissements et frottis. La tolérance en matière de dégâts est relativement faible. Un arbre touché est immédiatement déclassé voire invendable. L'augmentation des populations de chevreuils conjugués à un renversement du choix du consommateur en faveur du sapin de

Nordmann par ailleurs très attractif pour le chevreuil ont conduits dans certaines zones du Morvan à une augmentation des dégâts dans les parcelles, cristallisant le mécontentement des producteurs.

Un stage réalisé en 2004-2005 par Mme Lise Rolland au Parc Naturel Régional du Morvan a montré que la population de chevreuils dans le Morvan est en augmentation, mais elle n'est pas en déséquilibre avec le milieu. En effet, le fait qu'il y ait augmentation du nombre de dégâts sur les plantations de sapins de Noël, n'implique pas qu'il y ait surpopulation de chevreuils. Il y a une forte densité de chevreuils dans certaines zones mais il n'y a pas surpopulation de chevreuils. La population est par contre en augmentation depuis 10 ans et n'a pas encore atteint son équilibre. Comme le sapin de Nordmann est très attractif, un faible nombre d'animaux peuvent causer des dommages considérables. Des mesures de protection tendent à se développer dans les parcelles des sapins de Noël mais la seule véritablement efficace est la clôture grillagée de 2 m de haut, ce qui n'est pas sans poser des problèmes de coût, de circulation (droit de passage)...

## Samedi 28 novembre 2009

8h30-9h00. Accueil des participants

---

### Petit gibier

---

**9h00-9h30. Agriculture, chasse, faune sauvage : un partenariat national en faveur de la biodiversité** par François OMNÈS - Office national de la chasse et de la faune sauvage (Direction des Actions Territoriales Pôle Agriculture)

Mots-clés : agriculture, faune sauvage, partenariat, bonnes pratiques, références.

Lancé le 30 mai 2006 par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, la Fédération Nationale des Chasseurs, l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture et la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles, ce partenariat a pour objectif de favoriser la prise en compte de la faune sauvage et de la biodiversité par une agriculture performante et durable, insérée dans l'économie.

Les actions mises en œuvre sont :

- Le développement de projets de terrain locaux, départementaux ou régionaux, animés principalement par les fédérations des chasseurs et les chambres d'agriculture, associant expérimentation, démonstration, formation et vulgarisation, pour promouvoir les bonnes pratiques ;
- La création de références techniques, économiques, sociales et environnementales nationales grâce au suivi des exploitations agricoles impliquées dans les projets de terrain et grâce à la mise en commun des compétences et des connaissances des partenaires ;
- La proposition aux Pouvoirs Publics d'aménagements de la réglementation agricole pour une action plus simple et plus efficace des agriculteurs, et sur le long terme, d'une meilleure reconnaissance de leurs efforts en matière de biodiversité.

A la fin 2009, des projets Agrifaune sont lancés dans 60 départements. Près de 300 agriculteurs sont impliqués. Le budget global dépasse les 2 millions d'euros.

**9h30-10h00. La prise en compte de la faune sauvage par les agriculteurs de Saône-et-Loire dans le cadre d'Agrifaune : l'exemple de la Bresse** par Bertrand DURY & Fabienne SALVI - Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire (Service Agronomie Gestion de l'Espace et Environnement)

En Saône-et-Loire, comme au niveau national, le réseau Agrifaune fait la promotion d'une Agriculture durable qui prône le maintien ou le rétablissement de la biodiversité, des territoires et des milieux. Parmi ses objectifs, Agrifaune veut faciliter la prise en compte de la Faune Sauvage et du petit gibier pour des agriculteurs performants tout en valorisant les territoires agricoles par la chasse.

La Saône et Loire est concernée par trois projets Agrifaune dont le plus important se situe sur la Bresse et plus particulièrement les communes de Montcigny, Montagny près Louhans et Saint Usage. Les objectifs du réseau sont double :

- Favoriser la mise en œuvre d'actions communes entre agriculteurs et chasseurs sur le terrain (en terme de sensibilisation, pratiques, de recherche,...)

- Constituer un réseau d'exploitations intégrant la prise en compte de la faune sauvage dans les pratiques et faciliter la vulgarisation de ces bonnes pratiques au travers ici d'une opération de développement d'une population naturelle de faisan commun.

Une dizaine d'exploitants participent régulièrement aux différentes rencontres depuis la signature de la convention en juillet 2008. Les actions en cours concernent principalement la limitation de l'érosion du linéaire de haie ainsi que la préservation de la biodiversité animale avec notamment la mise en place de mesures innovantes, soucieuses d'une agriculture durable et dynamique.

**10h00-10h30. Evaluation de l'impact des mesures agro-environnementales d'entretien du bocage sur la biodiversité** par Thierry PEYRTON - Fédération départementale des chasseurs de la Saône-et-Loire

Mots-clés : mesures agro-environnementales, contrat territorial d'exploitation, Saône-et-Loire, biodiversité, évaluation.

Certaines mesures agro-environnementales (MAE) associées aux Contrats territoriaux d'exploitation (CTE) issus de la loi d'orientation agricole de 1999, avaient pour enjeu la préservation de la biodiversité. C'est le cas des mesures concernant l'entretien du bocage qui ont largement été contractualisées dans le département de Saône-et-Loire.

Une étude portant sur l'évaluation de ces mesures a été réalisée entre 2002 et 2007 par la Fédération départementale des chasseurs de la Saône-et-Loire en partenariat avec le Centre national d'étude et de recherche appliquée sur l'Avifaune migratrice de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage et la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire.

Cette étude a consisté à suivre annuellement l'évolution démographique de 15 espèces de la faune aviaire et à effectuer des relevés afin d'établir une typologie des bocages Charolais et Bressan. Les premières analyses montrent que les contrats passés entre l'Etat et les exploitants agricoles ont permis globalement de conserver le linéaire engagé. Toutefois, dans les deux régions, la typologie des haies a nettement été modifiée en l'espace de cinq ans. L'évolution démographique défavorable de certaines populations d'oiseaux suivis laisse penser que les mesures agro-environnementales mises en œuvre n'ont pas eu d'impact sensible sur la conservation de la biodiversité à l'échelle concernée.

### **10h30-11h00. Gestion du Petit Gibier en Bourgogne : Les Groupements d'Intérêt Cynégétique dans la Nièvre** par Benjamin GAUTHIER - Fédération départementale des chasseurs de la Nièvre

Mots-clés : concertation, aménagements, régulation, réintroduction, gestion.

Les années 80 et 90 ont vu les populations de petit gibier sédentaire de plaine diminuer significativement dans la Nièvre, comme dans de nombreux départements. En 2001, le conseil d'administration de la Fédération des Chasseurs de la Nièvre a souhaité redonner un nouvel élan en encourageant la création de Groupements d'Intérêt Cynégétique.

Après la mise en place d'un cahier des charges et la réalisation d'une longue concertation, 6 GIC furent constitués entre 2004 et 2008. Les deux premiers, les GIC du Bazois et du Pays Corbigeois, ont conduit des opérations de réintroduction de faisan commun, inédites dans le département. Ces opérations furent réalisées grâce au concours du Conservatoire des Souches de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage.

En l'espace de 4 années de travail et d'efforts intenses sur le terrain (Jachère Environnement et Faune Sauvage, agrainage, plots de cultures, régulation raisonnée des prédateurs), des populations semi-naturelles sont désormais implantées sur les 10 communes représentant 15 000 ha de territoires du centre nivernais. Les autres espèces de petit gibier (perdre rouge, lapin de garenne, lièvre d'Europe) ont su tirer naturellement profit de ce travail. Ces opérations, financées en grande partie par la Fédération, redonnent le goût et l'intérêt de la chasse du petit gibier naturel, notamment aux jeunes chasseurs.

11h00-11h15. Pause-café

---

## **Gibier d'eau & zones humides**

---

### **11h15-11h45. Les grandes orientations du suivi sur les espèces migratrices gibier d'eau** par Carol FOUQUE & Caroline LE GOFF - Office national de la chasse et de la faune sauvage (Direction Etudes et Recherche, CNERA Avifaune migratrice ; Direction Régionale Bourgogne Franche-Comté, Cellule technique)

Mots-clés : gibier d'eau, migrateurs, suivi, orientations, France.

Les comptages peuvent constituer un outil d'aide à la gestion des espèces et des espaces à condition d'être réalisés dans un cadre défini et structuré, les résultats devant être interprétés dans le respect de leurs limites. Ces données sont prises en considération depuis longtemps, en France comme dans d'autres pays, pour réaliser un suivi patrimonial des espèces permettant de définir des critères numériques servant à hiérarchiser l'importance des zones humides à différentes échelles géographiques, à établir les seuils des conventions et des directives internationales ou encore le statut de conservation des espèces.

L'utilité de cet outil peut être illustrée par les résultats des suivis menés dans le cadre du réseau national « Oiseaux d'eau & Zones humides » ONCFS/FNC/FDC.

Depuis quelques années, de nouvelles orientations de suivi ont été prises par le CNERA Avifaune Migratrice de l'ONCFS grâce à l'émergence d'outils plus performants utilisés en complément des comptages habituels. Les connaissances récentes ont permis de : redéfinir les populations et leurs contours, estimer de manière plus fiable la taille des populations, quantifier les flux d'oiseaux,...

Ces résultats, quelques fois en désaccord avec les connaissances précédentes, confirment plus que jamais le rôle majeur joué par les zones humides françaises pour les oiseaux d'eau migrateurs d'Europe car elles sont à la fois des zones de reproduction, de halte migratoire, et quartier d'hivernage. Elles occupent une place particulière en « bout de chaîne » de la voie de migration, accueillent une part importante des oiseaux hivernants à l'échelle internationale et une part énorme du flux d'oiseaux pendant l'hiver (30 % des sarcelles, 90 % des bernaches), jouent un rôle prépondérant dans le cycle annuel des espèces et la préparation des épisodes tels que zones de repli en vague de froid, lieu de formation des couples et de préparation de la reproduction...

### **11h45-12h15. Le suivi particulier du gibier d'eau en période de vague de froid** par Caroline LE GOFF & Philippe LOISON - Office national de la chasse et de la faune sauvage (Délégation Régionale Bourgogne Franche-Comté ; Service Départemental de Côte-d'Or)

Mots-clés : oiseaux d'eau, froid, suivi, France, chasse.

Une vague de froid est une longue période de froid (au moins 6-7 jours consécutifs) s'étendant sur une grande partie de la France et des pays voisins durant laquelle les températures négatives dans la journée (en moyenne 10 °C en dessous des normales saisonnières) empêchent le dégel des plans d'eau. Les oiseaux d'eau se réfugient alors massivement sur les zones en eau non prises par les glaces, comme les grands lacs ou les rivières. Les effectifs d'oiseaux sur les zones humides d'accueil peuvent augmenter de plus de 80 % par rapport à un hiver normal alors que les ressources alimentaires sont limitées. Leurs priorités sont la recherche de nourriture et l'économie d'énergie. Pour survivre, ils puisent dans leurs réserves énergétiques. Ce stock est plus important en début d'hiver qu'en fin d'hiver. Une vague de froid arrivant fin janvier-début février, alors que les oiseaux se préparent à repartir, retarde leur migration pré-nuptiale avec une incidence potentielle sur le succès de reproduction. La sous-alimentation et les distances d'envol raccourcies rendent les oiseaux très vulnérables au dérangement. Par exemple, la chasse peut entraîner des déplacements supplémentaires, très coûteux en énergie.

Un dispositif d'alerte et de suivi a été mis en place par l'ONCFS au niveau national. En plus d'un suivi météorologique national

et international, dans chaque région administrative, des observations de terrain sur des sites de référence permettent de fournir en temps quasi réel des informations biologiques pouvant servir de support à des mesures réglementaires départementales. En cas d'observation de comportements et de déplacements anormaux d'oiseaux par rapport à une saison moyenne d'hivernage, se traduisant notamment par une modification significative de leur état physiologique, l'exercice de la chasse peut être suspendue momentanément par les autorités préfectorales. Cette suspension peut s'étendre aux zones « refuges » qui sont utilisées dans de tels cas par les oiseaux.

## **12h15-12h45. La Fondation pour la Protection des Habitats de la Faune Sauvage : le site de Marvy** par Etienne BERGER - Fédération départementale des chasseurs de la Nièvre

Mots-clés : acquérir, concevoir, restaurer, aménager, sensibiliser.

C'est en 2001 que la Fédération Départementale des Chasseurs de la Nièvre avec le concours de la Fondation des Habitats de la Faune Sauvage acquiert 16 hectares de terrains composés principalement d'un étang « l'étang de Marvy », d'une roselière et de boisement qui étaient auparavant une zone de chasse et de production piscicole. Cet achat est la première préemption au niveau de la SAFER au titre de l'environnement.

Ensuite, la FDC 58 réalise avec l'aide de la FRC Bourgogne un plan de gestion dans le but de mettre en place un état des lieux de la faune et de la flore présent sur le site. Ce document apporte également des réponses quant à la conservation et l'amélioration de la biodiversité palustres et annexes et la mise en place d'outils de sensibilisation du grand public.

Grâce à l'aide financière du Conseil Régional, de l'Agence de l'eau et la Communauté de Communes Bourgogne Nivernaise, la quasi-totalité des travaux d'améliorations et d'aménagements du site ont pu être réalisés fin 2006.

Le site de Marvy offre l'une des plus grandes roselières de Bourgogne qui attire chaque année des dizaines d'espèces d'oiseaux différentes. Ce type d'habitat mono-spécifique est riche par sa rareté et il ne doit son salut que par des interventions humaines. La sensibilisation des scolaires à ce milieu fragile a débuté dans ce sens.

*12h45-14h30. Déjeuner*

---

## **Enjeux sanitaires : les maladies liées à la faune sauvage**

---

### **14h30-15h00. Le réseau SAGIR** par Delphine CHENESSEAU - Office national de la chasse et de la faune sauvage (Délégation Régionale Bourgogne Franche-Comté, Cellule technique)

Mots-clés : faune sauvage, maladie, suivi, France, SAGIR.

Le réseau «SAGIR», réseau national de surveillance sanitaire de la faune sauvage animé au niveau national par l'ONCFS, est basé sur un partenariat entre :

- les Fédérations départementales des chasseurs (FDC),
- les laboratoires vétérinaires départementaux (LVD),
- des laboratoires spécialisés en toxicologie (l'École nationale vétérinaire de Lyon), en parasitologie (le laboratoire de Reims), en histologie (Vet Diagnostics), en bactériologie (l'AFSSA Nancy et l'Institut Pasteur)...

Les informations recueillies par ce réseau permettent d'avoir une connaissance globale et continue de l'état sanitaire général de la faune sauvage en France, de mettre en évidence les principales causes de mortalité extra-cynégétique de cette faune, de révéler des problèmes pathologiques ou éco-toxicologiques et d'en faire l'analyse (par espèce, par région, par saison).

L'autre intérêt de cette veille sanitaire est d'assurer la circulation la plus large possible de l'information relative lors d'apparition de pathologies nouvelles ou inhabituelles. Par ce moyen il est possible de limiter l'extension ou prévenir l'apparition du problème identifié et si nécessaire de collecter de nouvelles données sur l'occurrence du problème grâce à la vigilance suscitée.

### **15h00-15h30. Contamination par La tuberculose à *Mycobacterium bovis* des animaux sauvages dans le département de la Côte-d'Or** par Fabrice CHEVALIER & Pierre AUBERT - Direction Départementale des services Vétérinaires de Côte-d'Or

Mots-clés : tuberculose bovine, sangliers, blaireaux- Côte-d'Or.

Bilans et perspectives de la surveillance et de la lutte contre la tuberculose bovine à *mycobacterium bovis* dans la faune sauvage du département de Côte d'Or.

Plusieurs années de surveillance des populations de cervidés, sangliers et petits mammifères sauvages dans les zones où ont été mis en évidence des cheptels bovins contaminés par la tuberculose bovine ont récemment permis de mettre en lumière l'émergence de cette maladie dans certaines populations de sangliers et de blaireaux.

La découverte de cette contamination nécessite désormais la mise en place de mesure de lutte adaptée afin de limiter dans un premier temps l'extension de cette contamination puis ensuite envisager son élimination.

### **15h30-16h00. L'Echinococcose alvéolaire, progression des connaissances épidémiologiques et résultats des travaux de recherche sur les moyens de réduction du risque** par Benoît COMBES

- Entente Rage et Zoonoses

Mots-clés : échinococcose alvéolaire, renards, épidémiologie, lutte, prévention.

L'échinococcose alvéolaire est une maladie parasitaire gravissime pour l'homme. Bien que rare, elle semble en progression. L'hôte principal est le renard et l'hôte intermédiaire est un campagnol. Ce sont les crottes des renards qui sont les agents contaminants de l'environnement. Le renard en progression démographique partout est responsable de l'extension géographique de

présence de ce parasite dans la nature. Mais le chien est certainement l'agent de contamination. La présence croissante de puis une dizaine d'années des renards en ville pourrait être un facteur d'augmentation du risque pour l'homme.

Les travaux de l'ERZ portent, en premier lieu, sur la connaissance de l'étendue de présence du parasite au nord et à l'est du territoire national sur 45 départements dont toute la Bourgogne. Ils sont réalisables à grande échelle grâce à un réseau d'acteurs et partenaires départementaux dans chaque département.

Mais il rentre aussi dans les compétences de cet établissement de trouver et mettre au point des techniques de réduction du risque de contamination humaine et d'informer les populations sur la réalité de cette parasitose émergente et les moyens de prévention les plus efficaces.

Cet exposé présente les différentes actions de recherche ou d'investigation et de communication mis en œuvre par l'ERZ sur cette pathologie ainsi que les résultats obtenus en Bourgogne.

*16h00-16h15. Pause*

**16h15-16h45. Répartition de l'échinococcose alvéolaire chez le renard roux dans le département de saône et loire (collecte des prélèvements et analyse des résultats)** par Patrick SINTIER, A. MORLET, Claire PELLETIER et Pascal VERY - Fédération départementale des chasseurs de la Saône-et-Loire & Laboratoire départemental d'analyses de Saône-et-Loire

Mots-clés : échinococcose alvéolaire , Renard roux , département de Saône-et-Loire.

L'objectif de l'opération est d'établir la cartographie de la présence du parasite de l'échinococcose alvéolaire chez le renard roux dans le département de saône et loire.

La fédération départementale des chasseurs avec l'engagement des bénévoles des associations spécialisées (Association des Piègers Agréés de Saône-et-Loire, Association Départementale des Equipages de Vénerie sous Terre, Association Départementale des Gardes Particuliers ) a organisé sur les 100 carrés échantillons retenus pour le département de Saône-et-Loire la collecte de renards roux.

Le laboratoire départemental d'analyses a effectué la recherche du parasite de l'échinococcose alvéolaire sur les intestins des renards roux en provenance des carrés échantillons.

**16h45-17h15. Le Ragondin en Bourgogne** par Mickaël ISAMBERT - Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de l'Yonne - Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles de Bourgogne

Mots-clés : ragondin, nuisance, nuisible, leptospirose, populations.

Présentation de l'espèce ragondin, de sa biologie et son mode de vie, afin de comprendre les multiples nuisances qu'elle occasionne pour l'Homme et pour l'Environnement.

Développement en particulier de l'aspect sanitaire et présentation de la leptospirose, prévalence chez le ragondin, transmission à l'Homme et évolution de la maladie chez l'Homme et les animaux domestiques et d'élevage.

Statut du Ragondin

Suivi des populations (Etude « le Ragondin en Bourgogne », Fredon Bourgogne, FRC, 2003)

*17h15-17h30. Synthèse des rencontres*